



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT POUR LE MOIS DE FEVRIER 2024

Vingt militaires arrêtés en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2024 indique qu'en date du 19 janvier 2024, 20 militaires ont été emmenés à la va vite et détenus à la prison Centrale de Bururi par des autres militaires. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusés d'avoir refusé d'aller au Congo pour combattre le M23. Cette prison Centrale de Bururi avait atteint l'effectif de 500 détenus alors que la capacité d'accueil de cette prison est toujours de 250 places. Selon les mêmes sources, ces détenus manquent cruellement du matériel et de la place pour coucher, pour conserver leurs effets, le nombre de lits et des couvertures n'est plus suffisant à causes du surnombre des détenus. Les prisonniers de la prison Centrale de Bururi dorment dans des conditions de vie épouvantable. Ils sont obligés se superposer pour se coucher au sol ou d'attendre ceux qui sont réveillés pour avoir de la place. Le surpeuplement de cette prison met en danger les détenus qui font face aux risques d'attraper les maladies liées au manque d'hygiène adéquat.

Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 février 2024 indique qu'en date du 22 janvier 2024, sur la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, Gilbert Nizigiyimana connu sous le sobriquet de Ruhoroma et Annicet Barampumbase connu sous le sobriquet de Rubeya, démobilisé du parti du parti CNDD-FDD en même temps adjoint du responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Buheka et chef de la sous colline Mwubure, tous membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés avec d'autres personnes après une réunion tenue la même date sur la même colline par Tantine Ncutinamagara, gouverneure de la province Makamba. Selon les mêmes sources, ces personnes co-arrêtées ont été libérées après avoir payé des pots-de-vin allant de 300 000 fbu à 400 000 fbu versés chez Claude Nkunzimana, commissaire communal Nyanza-lac. Ces deux membres du parti CNDD-FDD ont refusé de payer cette rançon et ont été transférés au cachot du parquet de Makamba en date du 3 février 2024. Les dossiers de ces deux victimes ont été constitués et transmis au parquet de Makamba.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 8 février 2024, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Désiré Bizimana, membre du parti CNL et chargé de la nourriture des poulets dans l'un de l'étable qui se trouve à Buringa, a été arrêté par des Imbonerakure dont le prénom Philippe. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par le responsable communal du SNR à Gihanga et incarcéré au cachot du commissariat communal de Gihanga. Selon les mêmes sources, Désiré est accusé d'être l'ami de Georges Nimbona alias Manyenye qui a été enlevé par des agents du SNR en date du 28 janvier 2024, vers 22 heures, dans un bar communément appelé « Kumukaratusi » et jusqu'à présent sa destination n'est pas encore connue. L'administration de Gihanga confirme l'arrestation de Désiré Bizimana pour des motifs d'enquête. Léopold Ndayisaba, administrateur de Gihanga demande la patience à sa famille biologique et politique et de laisser la justice faire son travail.

Une femme arrêtée en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 8 février 2024, sur la colline Butegana, commune Gisozi, province Mwaro, Amélie Ndayisaba, âgée de 50 ans est au cachot du commissariat provincial de Mwaro. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée sur ordre du sous-commissaire chargé de la police judiciaire nommé Kiganaha sans être interrogée car il y a environ 3 semaines, Ndayisaba a été frappée par un groupe de 3 jeunes hommes dont un nommé Bukuru, jeune Imbonerakure sur cette colline. Selon les mêmes sources, Bukuru est de la famille où Ndayisaba est mariée. La victime a été frappée quand elle est venue empêcher ce groupe de jeunes garçons qui se disputaient avec des domestiques de Ntibayazi beau-frère de Ndayisaba parce qu'ils venaient voler des herbes fourragères qui s'y trouvaient. Les mêmes sources ajoutent que quand elle s'est rendue au bureau du commissariat provincial de police de Mwaro pour se plaindre, au lieu d'arrêter ses agresseurs, elle s'est vue arrêtée. Signalons que Bukuru est un ami d'Asman qui était Secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Gisozi, province Mwaro selon l'ancienne subdivision administrative du pays.

Sept personnes dont deux femmes arrêtées au chef-lieu de la province Rutana

En date du 12 février 2024, de 6 heures à 8 heures, au quartier Biringozi, au chef-lieu de la province Rutana, 7 personnes dont Longin Nibizi, responsable du parti CNL en commune Rutana, Egide Nimenya, Emmanuella Kankindi, Désiré Nkuzimana, Edmond Niyonzima, Juste Gatore et Donathe Nsabimana, ont été arrêtées pendant une fouille et perquisition policière. Selon des sources sur place, elles ont été libérées moyennant le paiement d'une amende de 5000 fbu. Selon des sources sur place, la fouille visait des irréguliers en général et en particulier la vérification des cahiers de ménages. Parmi ces personnes, il y avait 2 femmes et une d'elle a été conduite au commissariat communal de police avec un enfant de moins d'une année. Selon les mêmes sources, ceux qui ne possédaient pas ce cahier de ménage devraient donner un pot-devin aux policiers pour ne pas être arrêté et ceux qui en manquaient ont été arrêtés et conduits au commissariat de police pour payer des amendes. Toutes les personnes arrêtées ont été libérées moyennant une amende de 5000 fbu chacune.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 janvier 2024 indique qu'en date du 12 février 2024, vers 14 heures, sur la colline Munyika II, zone et commune Rugombo, province Cibitoke, Benoît Nduwayo, membre du parti CNL, a été arrêté par Rénovat Ntungicimpaye, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, Rénovat était à son lieu de travail où il vendait des objets dans un Kiosque. Rénovat a été conduit au cachot du SNR à Cibitoke.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 12 février 2024, vers 10 heures, sur la colline et zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Oscar Cubwa, membre du parti CNL sur la colline Butezi, a été arrêté par Damas Ntigahezwa surnommé Kibezi, chef de zone Butezi, en commune accompagné par Bosco Ciza, représentant du parti CNDD-FDD sur la colline Butezi. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont appelé Oscar Cubwa pour qu'il leur rejoigne au marché de Butezi communément appelé Kurubaho, pour une communication urgente. Arrivée au marché, ils avaient prévu une moto et lui ont exigé de monter dessus et l'ont conduit à la police communale et le prénommé Gilbert, OPJ les a accueillis pour audition. Le chef de zone a accusé la victime de tenir des réunions nocturnes et possession illégale d'armes. Selon des sources sur place, l'OPJ à son tour, il les a demandés s'ils l'ont attrapé en pleine réunion nocturne et de lui montre ce qui prouve qu'Oscar Cubwa possède des armes. Selon les mêmes sources, suite au désaccord entre l'OPJ et le chef de zone Butezi. Bosco Ciza a alors téléphoné Rénovat Hakizimana, chef du parti CNDD-FDD au niveau communal, et ce dernier a obligé l'OPJ de détenir Oscar Cubwa au cachot de police de Giharo.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 2 mars 2024, tout près de la permanence nationale du parti CNL, sis à Mutanga Nord, zone Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Claude Potipoti alias Mwarabu et Paul Miburo, veilleur, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par le commissaire municipal Colonel de police Ildefonse Bivahagumye alias Swepa. Selon le membre de ce parti qui était sur place, les victimes étaient tout près de la permanence et le Colonel Ildefonse est venu avec son double cabine, les a arrêtés et les a embarqués dans le véhicule vers le cachot de la BSR. Les deux militants ont été libérés le matin du 3 mars 2024 car ils n'avaient pas d'accusation.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 29 février 2024, vers 15 heures, au quartier Nyabututsi, commune et province Gitega, Pascal Nyabenda, Nestor Ciza et Methusella, tous membres du parti CNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés et conduits au cachot provincial du SNR à Gitega par les AT du responsable provincial du SNR à Gitega sur demande de Thérance Manirambona et Zénon, députés du CNL contre Rwasa. Ils ont été accusés de boycotter la réunion organisée par ces députés dans les enceintes du Procure d'accueil Nyabututsi. Vers 17 heures du même jour, ils ont comparu devant un OPJ et ont été libéré vers 20 heures.